

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
du 11 juin 2016**

L'an deux mille seize, le onze du mois de juin, à 9 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Loubert se sont réunis en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Pierre DIENER, Maire.

Etaient présents : Pierre DIENER, Arnaud GARBAY, Christopher LATAPY, Richard MANO, Frédérique MONIER, Bertrand MATHAT.

Absents excusés : Marc LABADIE (procuration à Pierre DIENER), Carole GUERIN, Isabelle DA ROS.

Monsieur Richard MANO a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- **Irrigation – Étude audit diagnostic réalisé par l'ADHA 24**

D2016-024 – IRRIGATION – ÉTUDE AUDIT DIAGNOSTIC RÉALISÉE PAR L'ADHA 24

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal qu'une étude de type Audit Diagnostic soit réalisée sur le réseau communal d'irrigation de Saint Loubert, tel que cela a été présenté par l'ADHA24 dans le devis de réalisation.

Monsieur le Maire propose que l'Agence de l'Eau Adour Garonne soit sollicitée à hauteur de 70% du montant total de l'étude sur le plan de financement suivant :

Montant total du plan d'action :	12 000 € HT
Montant finançable par l'AEAG 70% :	8 400 € HT
Montant de l'autofinancement du réseau 30%:	3 600 € HT

Le montant de l'autofinancement est de 3 600 € à la charge du réseau.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte la réalisation de l'étude Audit Diagnostic sur le réseau d'irrigation, accepte de solliciter l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 70%, donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires et signer les documents s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h35.